

Qu'en est-il du subjonctif présent ? (*)

Saverio Favre

En français, l'imparfait du subjonctif est en train de disparaître de la langue parlée et, dans la langue écrite aussi, son emploi est de plus en plus restreint. Cette tendance est amplement documentée chez les linguistes et les écrivains qui ont parfois entamé une querelle entre conservateurs et progressistes, quant à l'opportunité de sauvegarder ou de faire revivre cette sorte de fossile. Sans entrer dans le vif de cette dispute, je propose l'analyse ponctuelle effectuée à ce sujet par Grevisse :

L'imparfait du subjonctif ne s'emploie plus dans la langue parlée, sauf peut-être les deux formes *eût* et *fût*. La langue écrite en conserve *ordinairement* l'emploi dans les verbes *avoir* et *être* et à la 3^e personne du singulier des autres verbes ; mais, d'une manière générale, elle le remplace fréquemment par le *présent* du subjonctif. Parallèlement, le *plus-que-parfait* du subjonctif est souvent remplacé par le *passé* du subjonctif¹.

Une des raisons du déclin de l'imparfait du subjonctif résiderait, d'après l'auteur, dans l'embarras que bien de locuteurs éprouvent à en trouver les justes formes qui, en plus, paraissent parfois choquantes ou ridicules en étonnant l'oreille : *naquissions*, *contentassiez*, *menaçassions*, *débarrassasse*, etc.

Dans les parlers francoprovençaux valdôtains, on remarque une tendance inverse : le présent du subjonctif est en train de perdre du terrain au profit de l'imparfait qui, petit à petit, va le supplanter ; par conséquent, le passé aussi est en train de reculer, remplacé par le plus-que-parfait². On perçoit cette nouvelle orientation en écoutant des patoisants, notamment de certains endroits de la Vallée d'Aoste, mais elle est également attestée dans les textes écrits et dans les grammaires les plus récentes, ainsi que dans les enquêtes de l'*Atlas des Patois Valdôtains* (APV). Il s'agit vraisemblablement d'une phase évolutive de la langue, d'un moment de transition caractérisé par une certaine instabilité, dont les causes ne sont pas du tout évidentes. Je propose donc une série de sources nous permettant une analyse de ce phénomène aussi bien du point de vue chronologique que du point de vue géographique.

LES GRAMMAIRES

Les grammaires concernant les parlers valdôtains sont, tout compte fait, très peu nombreuses et, dans la plupart des cas, elles décrivent une seule variété de patois ou un groupe de variétés fort restreint.

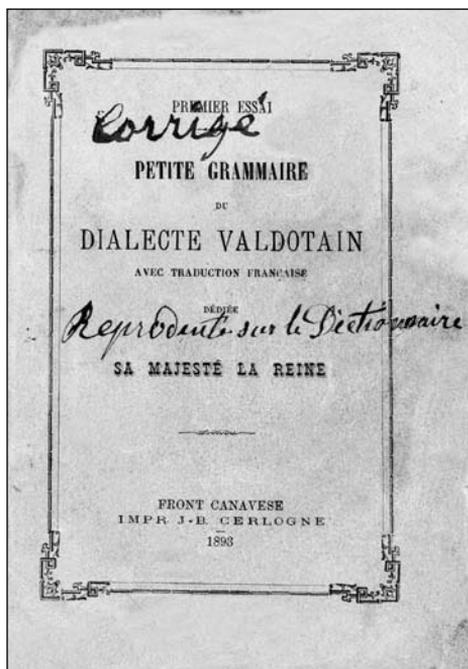
La *Petite Grammaire* de Cerlogne³, dont la première édition remonte à 1893, nous présente la conjugaison complète du présent du subjonctif, pour tous les verbes, dont les formes verbales sont nettement distinctes de celles de l'imparfait :

<i>que dz'eyo</i>	que j' aie
<i>que dze sio</i>	que je sois
<i>que t'am-eye</i>	que tu aimes
<i>qu'i fen-isseye</i>	qu'il fin-isse
<i>que no rec-eyeyon</i>	que nous recevions
<i>que vo ren-deyo</i>	que vous ren-diez
<i>que l'alleyen</i>	qu'ils aillent
<i>que dz'ucho</i>	que j' eusse
<i>que dze fucho</i>	que je fusse
<i>que t'am-uche</i>	que tu aim-asses
<i>qu'i fen-issuche</i>	qu'il fin-ît
<i>que no rec-evuchon</i>	que nous reç-ussions
<i>que vo ren-ducho</i>	que vous ren-dissiez
<i>que l'alluchen</i>	qu'ils allassent

L'auteur n'ajoute aucun commentaire au tableau des conjugaisons, toutefois, dans les observations d'ordre général, il affirme : « Le *dialecte*, s'étant transmis par le seul usage, et sans la direction du langage écrit, se trouve donc moins parfait dans quelques temps des verbes que dans les autres parties du discours ». Mais cette considération ne se rapporte pas expressément au subjonctif.

La *Grammaire du patois d'Ayas* de Alliod⁴, dont le manuscrit original remonte à la moitié des années 1890, l'auteur étant décédé en 1898, nous présente elle aussi la flexion verbale complète, en ce qui concerne le subjonctif présent, par une longue série d'exemples : *kè séo*⁵ « que je sois », *kè fossò* « que je fusse », *kè t'asse* « que tu aies », *kè t'ôsse* « que tu eusses », *kè i'aillo* « que j'aie », *kè alessò* « que j'allasse », *kè ou sácha* « qu'il sache », *kè ou saès* « qu'il sût », *kè vaillé* « que vous valiez », *kè valessé* « que vous valussiez », etc. Des remarques suivent le tableau des conjugaisons, mais aucune n'est référée au subjonctif.

Dans des temps plus proches à nous, c'est la grammaire de Chenal⁶ qui aborde et développe davantage les aspects morpho-syntaxiques du francoprovençal valdôtain, même si elle est bien loin d'être représentative de la grande variabilité linguistique



Couverture de la *Petite grammaire* de J.-B. Cerlogne

Par rapport aux trois premières grammaires, de la vieille école, nous nous trouvons ici en présence d'un système montrant des signes de désagrégation, des brèches indiquant une langue en voie de transformation. Les auteurs sont parvenus à ces conclusions :

On a remarqué que le subjonctif présent est de moins en moins employé même dans les cas où la concordance des temps l'exigerait. Il est alors remplacé par le subjonctif imparfait. Les deux énoncés suivants ont le même sens :

Dze voui que te vegnèye avouï mé (Je veux que tu viennes avec moi) ;

Dze voui que te vegnisse avouï mé (Aymavilles).

Dans quelques patois on n'a pas retrouvé de cas d'emploi du subjonctif présent⁸.

LES ATTESTATIONS

L'Atlas des Patois Valdôtains

L'*Atlas des Patois Valdôtains* (APV) compte seize points d'enquête et la récolte des données a été effectuée dans les années 1970-1980. La dernière partie des carnets d'enquête est dédiée à la conjugaison des verbes⁹, avec quelques questions ponctuelles concernant aussi le subjonctif, à savoir : *Je veux qu'il parte, Je voulais qu'il partît, Il veut que je parte, Il voulait que je partisse*. On peut remarquer, en tant qu'observation générale, la tendance à employer les formes verbales de l'imparfait du subjonctif pour rendre le présent. Voici la situation dans le détail¹⁰ :

- Arnad : les formes *avisso, allasso, mindjasso, finisso* (des verbes avoir, aller, manger, finir), etc. du présent correspondent à celles de l'imparfait. Pour ce qui est du verbe porter, *portasso, portèye, portèye, portassense, portassidde, portasson*, seules la 2^e et la 3^e personnes du singulier peuvent être attribuées, du point de vue morphologique, au présent, pour les autres, un glissement vers l'imparfait s'est vérifié. A remarquer : je veux qu'il parte = *vouï què partisse*, mais : il veut que je parte = *vout què partèyo*. La fluctuation est évidente !

- Ayas : présent et imparfait ont des formes bien distinctes pour tous les verbes.

- Champorcher : en général le présent correspond ou, pour mieux dire, est remplacé par l'imparfait. Seules les trois personnes du singulier et la 3^e personne du pluriel du verbe être sont attribuables au présent : *sèyo, sèye, sèye, feussèn, feussèide, sèyon*. A remarquer : je veux qu'il parte = *dz' vói què partèye*, mais : il veut que je parte = *veut què parteusso*.

- Cogne : les formes du présent existent pour tous les verbes avec toutefois des balancements vers celles de l'imparfait, concernant surtout les personnes de pluriel. L'enquêteur souligne le fait que les deux informatrices, tout en connaissant

le présent du subjonctif d'être et avoir, ont la tendance à donner l'imparfait, la plus jeune notamment. À remarquer : je veux qu'il parte = *de vouéi que parteussèye*, mais : il veut que je parte = *voou que de parteusseusso*.

- Emarèse : d'après les données recueillies, seulement pour le verbe être le présent possède une conjugaison distincte par rapport à celle de l'imparfait, dans les autres cas il y a une parfaite coïncidence. A remarquer : je veux qu'il parte = *ió voi qu'ou modesse*, mais : il veut que je parte = *ou vout què ió modisso*.

- Fénis : en général, il semblerait que l'imparfait ait supplanté le présent. Cependant : je veux qu'il parte = *dze voui qu'i sè n'alèye*, mais : il veut que je parte = *i iouc què dze parti'o* (il faut dire que deux verbes différents ont été employés).

- Gaby : les verbes sont convenablement conjugués à l'imparfait du subjonctif, ainsi qu'au présent, exclusivement en ce qui concerne être et avoir : *séyou* = que je sois, *éyou* = que j'aie) ; des doutes surgissent à propos du présent du subjonctif des autres verbes, où les formes qui apparaissent sont celles du présent de l'indicatif (*pourtou, méndjou, finissou, vèi, dioù, fazou* qui correspondent à « je porte, je mange, je finis, je vais, je dis, je fais »).

- La Salle : les formes du présent s'alternent avec celles de l'imparfait qui est en train de prendre le dessus. Voici des exemples relatifs aux deux premières personnes du singulier : être : *susso, susse* ; avoir : *èyo, usse* ; finir : *tsan-èyo, tsan-usse* ; aller : *ayo, alusse*. D'autres verbes, tels que dire, ont été conjugués de façon plus cohérente : *dièyo, dièye, dièye, dièyon, dièyo, diyusson*. A l'intérieur d'un contexte, les formes authentiques du présent ressortent plus facilement : je veux qu'il parte = *dz'ouï que partèye*, il veut que je parte = *l'ou que dze partèyo*.

- La Thuile : d'après les données de l'APV, des formes distinctes pour le présent et pour l'imparfait ont été attestées.

- Oyace : le comportement de ce patois est grosso modo le même que celui de La Salle.

- Quart : présent et imparfait ont en général leur propre conjugaison bien distincte, cependant, le présent du verbe avoir est rendu par *que mè n'isso, que teu t'isse*, etc. Toujours à propos du présent, le transcripteur précise que souvent aux trois personnes du pluriel on emploie l'imparfait.

- Rhêmes-Saint-Georges : le comportement de ce parler est plus ou moins analogue à celui de Quart.

- Saint-Oyen : comme pour d'autres réalités linguistiques analysées ci-dessus, l'imparfait remplace le présent dans la plupart des cas, comme d'ailleurs les deux exemples du questionnaire le démontrent : je veux qu'il parte = *ne ouï que s'én alèye*, il veut que je parte = *ou que parteussisso*.

- Sarre : comme à Ayas et à La Thuile, présent et imparfait possèdent leurs propres formes pour tous les verbes.

- Valsavarenche : les mêmes observations formulées pour Sarre sont valables.

- Valtournenche : d'après les carnets d'enquête de l'APV, l'imparfait aurait complètement supplanté le présent.

L'analyse de ce corpus de données, fort représentatif de la réalité francoprovençale valdôtaine, confirme largement les considérations présentées dans les prémisses de ce paragraphe. Il faut cependant souligner le fait que la conjugaison d'un verbe hors contexte oblige l'informateur à un exercice d'abstraction remarquable, ce qui peut engendrer parfois des confusions et provoquer donc des réponses pas toujours dignes de foi. Ces détails mis à part, l'emploi du subjonctif imparfait au lieu du présent est un phénomène évident et largement répandu.

Les points externes

L'APV prévoit aussi des points d'enquête externes, choisis parmi les parlars francoprovençaux limitrophes ou géographiquement proches : Évolène et Liddes en Valais, Les Contamines-Montjoie et Tignes respectivement en Haute-Savoie et Savoie, Carema et Ribordone en Piémont. Sur les versants suisse et français, peut-être sous l'influence de la langue française, l'imparfait du subjonctif n'apparaît pas dans les carnets d'enquête ou il est considéré presque comme un fait exceptionnel. Sur le versant piémontais la situation n'est pas toujours nette et l'on perçoit par-ci, par-là, des incertitudes, voire des confusions.

- Évolène : la question concernant l'imparfait du subjonctif n'a pas de réponses, avec l'indication de la part du transcripteur que ce temps n'existe pas ou qu'il ne s'emploie pas. Étymologiquement, les formes du présent appartiennent à l'imparfait : *fouc-cho*, *ouc-cho*, *portic-cho*, *munzic-cho* devraient traduire les voix « que je sois », « que j'aie », « que je parte », « que je mange »¹¹.

- Liddes : ce parler présente une situation analogue à celle du précédent, excepté pour le verbe être, présentant une conjugaison, bien que incomplète, avec des formes attribuables, du point de vue morphologique, au subjonctif présent.

- Les Contamines-Montjoie : les seules attestations relevées, se référant au mode subjonctif, sont les formes de la 3^e personne du singulier et de la 3^e du pluriel des verbes être et avoir : *sose*, *sosan* et *ose*, *osan*.

- Tignes : pour ce point d'enquête nous ne disposons pas encore des transcriptions phonétiques, c'est pour cela que j'ai fait référence à une publication concernant ce patois¹². Les quatre temps du subjonctif sont régulièrement employés, comme les auteurs nous le confirment :

Le subjonctif imparfait est indiqué, non pour calquer les tableaux de la conjugaison des grammaires françaises, mais parce qu'il est d'un emploi ordinaire dans le patois de Tignes, qui a conservé vivante la règle de la concordance des temps :

al a pou kè t'arivèy' (il a peur que tu arrives) ;

al avèy' pou kè t'arrivassè (il avait peur que tu arrivasses).

- Carema : ce parler présente une situation particulière, au moins par rapport à ceux concernés dans cette étude, surtout pour ce qui est des trois personnes du pluriel. Voici quelques exemples de conjugaisons, aussi bien du présent que de l'imparfait du subjonctif¹³ :

Présent :

<u>Être</u>	<u>Avoir</u>	<u>Aller</u>
<i>sisou</i>	<i>oisou</i>	<i>aloisou</i>
<i>sise</i>	<i>avoise</i>	<i>aloise</i>
<i>sosti</i>	<i>avosti</i>	<i>alalosti</i>
<i>sèn</i>	<i>asàn d'avèi</i>	
<i>éde</i>	<i>asade d'avèi</i>	<i>alade</i>
<i>sont</i>	<i>isouti d'avèi</i>	<i>alisouti</i>

Imparfait :

<u>Être</u>	<u>Avoir</u>	<u>Faire</u>
<i>fusou</i>	<i>avisou</i>	<i>fazinou</i>
<i>fuse</i>	<i>avise</i>	<i>fazise</i>
<i>fusti</i>	<i>avisti</i>	<i>fazisti</i>
<i>asàn/avisou da hté</i>	<i>avisou d'avèi</i>	<i>asàn da fère</i>
<i>asade/avihte da hté</i>	<i>avihte d'avèi</i>	<i>asade da fère</i>
<i>fusouti/avisouti da hté</i>	<i>avusouti d'avèi</i>	<i>avisouti da fère</i> ¹⁴

La situation est plutôt complexe et pourrait être l'indice révélateur de l'instabilité du système.

- Ribordone : les formes du présent *porto*, *mindjo*, *finiso*, *vun*, (« que je porte », « que je mange », « que je finisse », « que j'aïlle ») sembleraient correspondre à celles de l'indicatif présent, tandis que *fuso*, *dizeuso*, *fazeuso*, des verbes « être », « dire » et « faire » correspondent à celles du subjonctif imparfait, les formes de ce dernier étant *suso*, *porteuso*, *vineuso*, (« que je susse », « que je portasse », « que je vinsse »).

Petite enquête supplémentaire

Dans le but de vérifier le bien-fondé des données recueillies, j'ai mené une petite enquête sur la base d'un questionnaire où le subjonctif apparaît aussi bien dans des propositions indépendantes que dans des propositions subordonnées : les résultats auxquels j'étais parvenu ont été confirmés. Le subjonctif présent émerge souvent dans des formules figées, dans des locutions toutes faites, avec un sens optatif, indiquant un souhait, « Dieu vous préserve, vous protège ! ». Dans le parler d'Ayas, par exemple, on dit *Bènicha* ! « A vos souhaits ! », souhait adressé à quelqu'un qui éternue et qui est une forme contractée de *Bénaïcha* ! « (Dieu te/ vous) bénisse ! ». Dans les patois valdôtains, l'adjectif indéfini « quelconque » se traduit par une locution comprenant aussi le verbe vouloir conjugué au présent du subjonctif : *bailla-mé eun libro, queun s'oille* ; *douna-mè un lévro, quint sè voya*, « donne-moi un livre quelconque », litt. « donne-moi un livre, lequel se veuille »¹⁵. Des cas semblables se vérifient à l'intérieur d'autres locutions analogues : à la question « veux-tu du blanc ou du rouge ? » la réponse pourrait-être *comme s'oille* ; *comme sè voya*, « ça m'est égal », litt. « comme se veuille ». Dans la plupart des cas, les locuteurs n'étant pas habitués à réfléchir sur leur langue ne sont plus vraiment conscients du sens des éléments composant la locution. A Evolène aussi, des formes du subjonctif présent survivent dans certaines expressions : *Jou tè vouarde*, « Dieu te garde » ; *can que chéc*, « n'importe quand » ; *vo mantugne*, « qu'Il vous maintienne », ancienne formule de salutation prévoyant comme réponse *vo-j-éidéc*, « qu'Il vous aide ». Les mêmes observations sont valables pour *qué le Bon Dieu m'èn prezerve*, « que le Bon Dieu m'en préserve » du patois de Liddes¹⁶.

LES TEMPS PASSÉS DU SUBJONCTIF

Si, dans la plupart des parlors concernés, le présent du subjonctif est exprimé par les formes de l'imparfait, comment exprime-t-on les temps passés ? Là où les formes du présent sont tombées en désuétude, les formes du passé composé aussi ont suivi le même sort et sont exprimées par celles du plus-que-parfait. L'imparfait, outre à pourvoir aux exigences du présent, remplit bien sûr les fonctions qui, traditionnellement lui reviennent, même si, dans plusieurs patois, il fait souvent appel au plus-que-parfait. Des propositions introduites par « si », indiquant une supposition ou une hypothèse, comme « si j'étais plus fort... », ou « s'il arrivait malheur... » paraissant dans le questionnaire de l'APV, prévoient généralement dans les points explorés, contrairement à la langue française, l'emploi du subjonctif imparfait : *se dze susso pi for...*, *se l'areïsse eun maleur...* sont les exemples de Rhêmes-Saint-Georges. La même solution est adoptée dans des propositions indiquant un souhait, un désir, un regret, comme c'est le cas de ces exemples tirés du patois d'Ayas : *mè fosso tepà gordja* ! « me fussé-je bouché la gueule ! »,

fosséi-t-el ! « ah ! s'il était vrai ! ». Dans les propositions subordonnées substantives¹⁷, après les verbes marquant la volonté, l'ordre, le désir, les verbes d'opinion etc., dans des contextes prévoyant l'emploi du subjonctif imparfait, les parlers concernés par l'APV utilisent, dans la plupart des cas, les formes du plus-que-parfait. Aux questions « je voulais qu'il partît » et « il voulait que je partisse » du questionnaire de l'APV, seuls les informateurs d'Ayas (*voló qu'ou modesse* ; *ou voléi què modesso*) et de Quart (*mè volao que llu partisse* ; *llu voulae que mè partisso*) ont répondu par l'imparfait, tandis que les autres, y compris les locuteurs suisses et piémontais, ont répondu par le plus-que-parfait¹⁸ : un exemple pour tous, celui du patois de Rhêmes-Saint-Georges, *dze oilló que susse parti* ; *l'oillè que susso parti*. Les résultats de la petite enquête que j'ai menée personnellement ne s'écartent guère de la situation que je viens de décrire. Naturellement, le plus-que-parfait remplit aussi les fonctions qui lui sont propres, suivant la *consecutio temporum* : « si j'avais su... » se traduit par *sè avisso savì* (Arnad) ; *se d'euusso savù* (Cogne) ; *n'isso su* (Saint-Oyen) ; etc.

La matière est complexe et la variété des contextes dans lesquels il faudrait creuser davantage nous amènerait beaucoup trop loin. Le corpus des données, même si soigneusement sélectionné, est tout compte fait limité et n'a pu produire que des résultats partiels, étant toutefois de précieux indicateurs quant à l'orientation que le francoprovençal, notamment valdôtain, cette langue aux mille facettes, est en train de suivre. Le thème traité mériterait donc une analyse plus détaillée pour parvenir à des généralisations dignes de foi : ces quelques observations peuvent être cependant considérées comme des sujets de réflexion pour des approfondissements ultérieurs. En guise de conclusion, j'essaierai de schématiser le comportement morphosyntaxique du subjonctif dans les parlers valdôtains, ainsi que dans les points externes de l'APV, avec toutes les précautions et les exceptions qu'une telle opération comporte.

Il y a des patois présentant les quatre temps distincts, aussi bien dans la forme que dans l'emploi, mais on assiste en général à des incertitudes aboutissant progressivement à la disparition des formes du présent et, par conséquent, de celles du passé composé. Du point de vue diachronique, ce phénomène est perceptible dans le passage d'une génération à l'autre. Du point de vue diatopique, on peut remarquer la présence de certains parlers plus conservateurs.

En ce qui concerne l'aspect morphologique, les temps du subjonctif sont en train, petit à petit, de se réduire à deux : seules les formes de l'imparfait et du plus-que-parfait survivent. Il va de soi qu'il faut interpréter ces affirmations dans le cadre d'une tendance générale faisant abstraction de cas particuliers.

Les formes de l'imparfait sont employées dans certaines propositions (indiquant une supposition, une hypothèse, un souhait, un désir, un regret,...) et servent aussi à exprimer le temps présent.

Les formes du plus-que-parfait sont employées conformément à la *consecutio temporum*, remplacent l'imparfait dans certaines propositions (subordonnées substantives après les verbes marquant l'ordre, la volonté, le désir, les verbes d'opinion,...) et servent à exprimer le temps passé composé.

Les phénomènes que nous venons d'analyser nous décrivent les changements en cours et les orientations d'une langue en évolution. Quels sont les raisons de cette transformation ? *Motu proprio*, étant donné qu'il faut exclure une influence des langues de culture, français et italien ? Cette énigme fera éventuellement l'objet d'une autre histoire.

NOTES

(*) Cet article a paru dans : *Langues et cultures de France et d'ailleurs - hommage à Jean-Baptiste Martin*, sous la direction de Claudine FRECHET, Lyon 2009, p. 163-176.

¹ Voir Grevisse 1980, p. 738 et 1406-1408.

² Il va sans dire que cette affirmation concerne l'aspect morphologique des temps du subjonctif.

³ Voir Cerlogne 1907, p. 26-66. Jean-Baptiste Cerlogne (1826-1910), prêtre, originaire de Saint-Nicolas, est le premier poète patoisant valdôtain et il est également l'auteur d'un dictionnaire et d'une grammaire du dialecte valdôtain.

⁴ Voir Alliod 1998, p. 131-152. Pierre-Joseph Alliod (1831-1898), médecin, originaire d'Ayas, est l'auteur d'une grammaire du patois d'Ayas, rédigée vers la moitié des années 1890.

⁵ La graphie employée par les auteurs a été respectée fidèlement.

⁶ Voir Chenal 1986, p. 495-594.

⁷ Voir *Patois à petits pas*, p. 111-147.

⁸ Voir *Patois à petits pas*, p. 102.

⁹ Paradoxalement, dans le questionnaire, le tableau des conjugaisons prévoit une série de verbes à conjuguer au présent du subjonctif, tandis que pour l'imparfait, la question est générique et ainsi formulée : *Conjugaison de l'imparfait du subjonctif (?)*, avec un point d'interrogation, comme si l'on se posait la question quant à l'existence ou à l'emploi de ce temps verbal.

¹⁰ Les formes en graphie phonétique tirées de l'APV ont été translittérées dans le système orthographique courant du francoprovençal valdôtain.

¹¹ J'ai pourvu à la translittération du système de graphie phonétique en orthographe courante, avec des simplifications inévitables.

¹² Voir *Le patois de Tignes*, 1998, p. 275-290. La graphie proposée dans cet ouvrage a été respectée, le soulignement indique la position de l'accent tonique.

¹³ Je tiens à remercier les collègues de l'*ALEPO* qui m'ont aimablement fourni les données concernant les deux points d'enquête piémontais.

¹⁴ Les formes *avisouti*, *fusouti*, *isouti*, *alisouti* sont des proparoxytons.

¹⁵ Voir à ce propos l'italien *qualsivoglia*, synonyme de *qualsiasi*.

¹⁶ Je dois ces renseignements à Raphaël Maître, qui a aussi effectué les enquêtes et les transcriptions concernant les deux points suisses-romands.

¹⁷ Voir Grevisse 1980, p. 853-858.

¹⁸ Du côté français, le carnet d'enquêtes des Contamines n'a pas de réponses, et le patois de Tignes, d'après les auteurs du texte de référence, les quatre temps du subjonctif seraient régulièrement employés.

BIBLIOGRAPHIE

ALLIOD Pierre-Joseph, *Grammaire du patois d'Ayas*, Imprimerie E. Duc, Aoste, 1998.

Atlas des Patois Valdôtains, en cours de réalisation auprès du Bureau régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL), Aoste (abrégé dans cet article, en *APV*).

Atlas linguistique et Ethnographique du Piémont Occidental, en cours de réalisation auprès de l'Université de Turin, Faculté des Lettres (abrégé dans cet article, en *ALEPO*).

CERLOGNE Jean-Baptiste, *Dictionnaire du patois valdôtain précédé de la Petite grammaire du dialecte valdôtain*, Le Château, Aoste, 1995. (Réimpression anastatique de l'édition de 1907, Imprimerie Catholique, Aoste).

CHENAL Aimé, *Le franco-provençal valdôtain. Morphologie et syntaxe*, Musumeci Editeur, Quart 1986.

DUC Célestin, BÉJEAN Henri, *Le patois de Tignes. Savoie*, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble – Association Les Amis du Vieux Tignes, 1998.

FAVRE Saverio, « Le forme verbali bicomposte nei dialetti valdostani con particolare riferimento alla parlata di Ayas », dans *Quaderni della sezione di Glottologia e Linguistica del Dipartimento di Studi Medievali e Moderni dell'Università degli Studi 'G. D'Annunzio' di Chieti*, Edizioni dell'Orso, Alessandria, 1995.

GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Duculot, Paris-Gembloux 1980, onzième édition.

PANNATIER Gisèle, *Morphologie verbale du patois d'Évolène*, mémoire de licence, Faculté des Lettres, Fribourg, 1988.

Patois à petits pas. Méthode pour l'enseignement du francoprovençal, Région autonome de la Vallée d'Aoste – Assessorat de l'éducation et de la culture, Bureau régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL), Aoste 1999.

TELMON Tullio, « Une analyse grammaticale : les verbes réguliers dans la Vallée d'Aoste », dans *L'Atlas des Patois Valdôtains. État des travaux 1978*, Centre d'Études Francoprovençales, Musumeci, Aoste 1978.

VICENTINI Paola, *Il futuro nel francoprovenzale*, Università degli Studi di Bergamo, Facoltà di lingue e letterature straniere, a.a. 1995-1996.